



MASTER 1

MENTION CREATION ARTISTIQUE

Responsable de la mention :

Pr Todd LUBART

Directrice des études : Marion BOTELLA, MCU

ANNÉE UNIVERSITAIRE

2023-2024

Cette brochure présente le détail de votre formation en M1.
Veuillez la lire attentivement et vous y référer fréquemment.

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

CENTRE HENRI PIERON

71 avenue Edouard Vaillant – 92774 Boulogne-Billancourt Cedex

<https://psychologie.u-paris.fr/>

Cette Brochure a été conçue pour vous permettre d’anticiper sur votre année universitaire et de répondre à la plupart des questions pratiques que vous vous posez. Pensez à vous y référer régulièrement !

Table des matières

CALENDRIER 2023-2024*	3
INFORMATIONS GENERALES.....	5
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS EN MASTER M1	6
ECTS ET MCC EN MASTER M1	7
CONTENUS PEDAGOGIQUES EN M1 SEMESTRE 1	8
UE1 : BASES THEORIQUES DE LA CREATION ARTISTIQUE	9
UE2 : THEORIES, METHODOLOGIES ET RECHERCHES EN ART THERAPIE.....	10
UE3 : STAGE, SUPERVISION ET IDENTITE PROFESSIONNELLE 1	13
UE4 : PSYCHOPATHOLOGIE ET PRATIQUES EN ARTS THERAPIES	15
UE5 : ATELIERS D’ARTS THERAPIES 1 : EXPERIENCE ET ANALYSE	17
CONTENUS PEDAGOGIQUES EN M1 SEMESTRE 2	18
UE6 : CORPS ET ARTS THERAPIES.....	18
UE7 : ANALYSE D’UNE SITUATION CLINIQUE EN ARTS THERAPIES	19
UE8 : STAGE, SUPERVISION ET RECHERCHE	20
UE9 : PUBLICS ET INSTITUTIONS 1	22
UE10 : UE LIBRE OU UE RECHERCHE	23
STAGES PRATIQUES EN MASTER M1.....	26

CALENDRIER 2023-2024*

Semestre 1										
	Jour	Date	Master 1				Master 2			
			Heures		Type**		Heures		Type**	
	V	01-sept	09:00 13:30	10:30 16:30	Accueil Intro	Visio Visio	10:00	11:00	Accueil	Visio
Semaine 1	L	04-sept	09:00	19:30	TD		09:00	19:30	CM	
	Ma	05-sept	09:00	19:30	CM		09:00	19:30	TD	
	Me	06-sept	09:00	19:30	CM		09:00	19:30	TD	
	J	07-sept	09:00	17:00	TD		09:00	19:30	CM	
	V	08-sept	09:00	17:00	TD		09:00	19:30	CM	
	S	09-sept	sous réserve		TD	Visio	sous réserve		CM/TD	Visio
Semaine 2	L	11-sept	09:00	19:30	TD		09:00	19:30	CM	
	Ma	12-sept	09:00	19:30	CM		09:00	19:30	TD	
	Me	13-sept	09:00	19:30	CM		09:00	19:30	TD	
	J	14-sept	09:00	19:30	CM		09:00	19:30	TD	
	V	15-sept	09:00	19:30	CM		09:00	19:30	TD	
	S	16-sept	sous réserve		TD	Visio	sous réserve		CM/TD	Visio
Semaine 3	L	09-oct	09:00	19:30	CM	Visio	Pas de cours			
	Ma	10-oct	09:00	19:30	CM	Visio				
	Me	11-oct	09:00	19:30	CM	Visio				
	J	12-oct	09:00	19:30	CM	Visio				
	V	13-oct	09:00	19:30	CM	Visio				
	S	14-oct	sous réserve		TD		sous réserve		CM/TD	Visio
Semaine 4	L	30-oct	09:00	18:00	TD		09:00	18:00	TD	
	Ma	31-oct	09:00	18:00	TD		09:00	18:00	TD	
	Me	01-nov	Pas de cours				Pas de cours			
	J	02-nov	09:00	18:00	TD		09:00	18:00	TD	
	V	03-nov	09:00	18:00	TD		09:00	18:00	TD	
	S	04-nov	sous réserve		TD	Visio	sous réserve		CM/TD	Visio
Semaine 5	L	27-nov	09:00	16:30	CM	Visio	Pas de cours			
	Ma	28-nov	09:00	16:30	CM	Visio				
	Me	29-nov	09:00	19:30	TD	Visio				
	J	30-nov	09:00	16:30	CM	Visio				
	V	01-déc	09:00	16:30	CM	Visio				
	S	02-déc	sous réserve		TD		sous réserve		CM/TD	Visio
Semaine 6	L	18-déc	09:00	19:30	CM		09:00	18:00	TD	
	Ma	19-déc	09:00	19:30	CM		09:00	18:00	TD	
	Me	20-déc	09:00	19:30	CM		09:00	18:00	TD	
	J	21-déc	09:00	19:30	TD		sous réserve		CM/TD	
	V	22-déc	09:00	19:30	TD		sous réserve		CM/TD	
	S	23-déc	Pas de cours				Pas de cours			
Rattrapage S1	L	08-janv	Semaine de rattrapage			Visio	Semaine de rattrapage			
	Ma	09-janv								
	Me	10-janv								
	J	11-janv								
	V	12-janv								
	S	13-janv								

* Le calendrier est susceptible d'être modifié mais les semaines de cours annoncées doivent être banalisées, y compris les samedis où il pourrait y avoir des TD dans certaines spécialités.

** Sauf mention contraire, les cours sont prévus en présentiel.

Semestre 2										
	Jour	Dates	Master 1				Master 2			
			Heures		Type**		Heures		Type**	
Semaine 7	L	15-janv	09:00	19:30	TD		sous réserve		TD	
	Ma	16-janv	09:00	19:30	TD		sous réserve		TD	
	Me	17-janv	09:00	19:30	TD		09:00	19:30	TD	
	J	18-janv	09:00	19:30	TD		09:00	19:30	TD	
	V	19-janv	sous réserve		TD		09:00	19:30	TD	
	S	20-janv	sous réserve		TD		sous réserve		CM/TD	
Semaine 8	L	29-janv	09:00	16:30	CM	Visio	Pas de cours			
	Ma	30-janv	09:00	16:30	CM	Visio				
	Me	31-janv	09:00	16:30	CM	Visio				
	J	01-févr	09:00	16:30	CM	Visio				
	V	02-févr	09:00	16:30	CM	Visio				
	S	03-févr	sous réserve		TD		sous réserve		CM/TD	Visio
Semaine 9	L	19-févr	09:00	18:00	CM		09:00	18:00	CM	
	Ma	20-févr	09:00	18:00	CM		09:00	18:00	CM	
	Me	21-févr	09:00	18:00	CM		09:00	18:00	TD	
	J	22-févr	09:00	18:00	TD		09:00	18:00	CM	
	V	23-févr	09:00	18:00	TD		09:00	18:00	CM	
	S	24-févr	sous réserve		TD		Visio	sous réserve		CM/TD
Semaine 10	L	11-mars	09:00	16:30	CM	Visio	Pas de cours			
	Ma	12-mars	09:00	16:30	CM	Visio				
	Me	13-mars	09:00	16:30	CM	Visio				
	J	14-mars	09:00	16:30	CM	Visio				
	V	15-mars	09:00	16:30	TD	Visio				
	S	16-mars	sous réserve		TD		sous réserve		CM/TD	Visio
Semaine 11	L	08-avr	09:00	18:00	TD		09:00	18:00	TD	
	Ma	09-avr	09:00	18:00	CM		09:00	18:00	TD	
	Me	10-avr	09:00	18:00	CM		09:00	18:00	CM	
	J	11-avr	09:00	18:00	CM		09:00	18:00	CM	
	V	12-avr	09:00	18:00	CM		09:00	18:00	CM	
	S	13-avr	sous réserve		TD		Visio	sous réserve		CM/TD
Rattrapage S2	L	15-avr	Semaine de rattrapage				Semaine de rattrapage			
	Ma	16-avr								
	Me	17-avr								
	J	18-avr								
	V	19-avr								
	S	20-avr								

Soutenance des mémoires prévue la semaine du 10 juin 2024.

INFORMATIONS GENERALES

DIRECTION DU MASTER

Directeur de la mention : Todd Lubart (todd.lubart@u-paris.fr)

Directrice des études M1 : Marion Botella (marion.botella@u-paris.fr)

RESPONSABLES DE SPECIALITE

Musicothérapie : Anthony Brault et Vanda Tabéry

(anthony.brault@u-paris.fr, vanda.tabery@orange.fr)

Dramathérapie : Tamara Guénoun et Sandrine Pitarque

(tamaraguénoun@gmail.com, sandrine.pitarque@gmail.com)

Dansethérapie : Florence Guérin et Vincenzo Puxeddu

(florence.guerin@u-paris.fr, incagliari@gmail.com)

Arts plastiques thérapies : Silke Schauder et Géraldine Canet

(silke.schauder@u-picardie.fr, canet.geraldine@gmail.com)

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE

Gestionnaire scolarité : Gaëlle Gatsono

Scolarité du Master- 2ème étage, Bureau 2049, 01 76 53 31 05

[scol-master-creation-artistique @ psychologie.parisdescartes.fr](mailto:scol-master-creation-artistique@psychologie.parisdescartes.fr)

BUREAU DES STAGES

Retrait des conventions de stage et consultation du fichier des stages : Sam Pourhashemi

Scolarité du Master- 2ème étage, Bureau 2048, 01 76 53 29 55

Bureau-des-stages@psychologie.parisdescartes.fr

BIBLIOTHEQUE

Entrée dans la Galerie des Amphithéâtres - au sous-sol

Ouverture du Lundi au vendredi : 9h - 19h30

Samedi : 10h - 17h (attention, l'Institut n'est pas ouvert tous les samedis)

TESTOTHEQUE

Consultation et conseils d'utilisation – au sous-sol, en entrant dans la bibliothèque à droite,

Tél. 01-55-20-59-81

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Université Paris Cité met à la disposition de ses étudiants un Environnement Numérique de Travail avec un compte informatique composé d'un identifiant et d'un mot de passe personnel :

<https://intranet.u-paris.fr>

De plus, la plateforme Moodle permet d'interagir avec l'équipe pédagogique. Il s'agit d'un outil de travail essentiel à la communication : <https://moodle.u-paris.fr/>

Après avoir effectué votre 1^{ère} inscription à Université Paris Cité, **vous devez activer votre compte mail étudiant** car certaines informations vous seront adressées par ce moyen.

Un seul espace Moodle dédié à l'ensemble du M1 : « M1 Création artistique » : à consulter très régulièrement.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS EN MASTER M1

Le M1 et le M2 se déroulent sur UN an chacun.

Une dérogation est possible pour les étudiants : salariés à mi-temps au minimum, ayant de graves problèmes de santé et pour quelques cas particuliers. La demande et les justificatifs doivent être adressés à Marion Botella, Todd Lubart et Gaëlle Gatsono avant le début du semestre.

NB : le redoublement du M1 n'est pas automatique et se fait uniquement sur autorisation du jury de master.

Les enseignements comportent **majoritairement des éléments en tronc commun** et également, dans une moindre mesure, des enseignements sous la forme de TD spécialités.

Pour obtenir le niveau Master 1, vous devez valider :

1^{ER} SEMESTRE : 5 UE OBLIGATOIRES

UE1	Bases théoriques de la création artistique
UE2	Théories, méthodologies et recherches en art thérapie
UE3	Stage, supervision et identité professionnelle 1 (par spécialité)
UE4	Psychopathologie et pratiques en arts thérapies
UE5	Ateliers d'arts thérapies 1 : expérience et analyse (entre et par spécialité(s))

2^{ÈME} SEMESTRE : 5 UE OBLIGATOIRES

UE6	Corps et arts thérapies
UE7	Analyse d'une situation clinique en arts thérapies
UE8	Stage, supervision et recherche (par spécialité)
UE9	Publics et institutions 1 (par spécialité)
UE10	UE Libre ou UE Recherche

Chaque semestre doit être validé (pas de compensation entre les semestres).

L'ensemble des validations s'effectue à 100% en contrôle continu mais sur des modalités différentes selon les UE.

La moyenne à l'ensemble des UE doit être au minimum de 10/20.

Pour les étudiants ayant obtenu une dérogation pour faire le M1 en deux ans, toute UE non validée doit être repassée (10/20 minimum pour la validation d'une UE).

Pour le mémoire de recherche (UE8) et le rapport de stage, la note seuil est de 10/20.

Pour tous les autres devoirs, la note seuil est 7/20.

L'ensemble des notes d'UE se compense de façon globale par bloc d'UE. Pour le bloc des UE fondamentales du premier semestre (UE1-UE2-UE4), la moyenne seuil est de 10/20.

ECTS ET MCC EN MASTER M1

Semestre 1		ECTS	CM	TD	MCC
UE1	Bases théoriques de la création artistique	3	18		100% CC
UE2	Théories, méthodologies et recherches en art thérapie	9			
<i>UE2.1</i>	<i>Bases théoriques</i>	6	36		100% CC
<i>UE2.2</i>	<i>Méthodologie de la recherche</i>	3	18		100% CC
UE3	Stage, supervision et identité professionnelle 1	3			
<i>UE3.1</i>	<i>Stage, supervision et identité professionnelle</i>	2	6	18	<i>Rapport</i>
<i>UE3.2</i>	<i>Identité professionnelle</i>	1	4		<i>Rapport</i>
UE4	Psychopathologie et pratiques en arts thérapies	9	42		100% CC
UE5	Ateliers d'arts thérapies 1 : expérience et analyse	6	0	45	100% CC

Semestre 2		ECTS	CM	TD	MCC
UE6	Corps et arts thérapies	6	24		100% CC
UE7	Analyse d'une situation clinique en arts thérapies	6	18	18	100% CC
UE8	Stage, supervision et recherche	9	18	18	Mémoire avec soutenance
UE9	Publics et institutions	6	18	18	100% CC
UE10	UE Libre ou UE Recherche	3	24		100% CC

Note : CC = Contrôle Continu

Ici, chaque Unité d'Enseignement (UE) est décrite en détail. L'ensemble des Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) est présenté. Certaines précisions pourront être apportées au cours du semestre et seront mis en ligne sur Moodle.

Tous vos devoirs doivent systématiquement être déposés sur Moodle et envoyés par mail et/ou courrier aux personnes indiquées ci-après. **L'absence de ce double dépôt entraînera des pénalités voire la défaillance à l'UE.**

De même, tout retard dans un des rendus (Moodle ou mail/papier) sera pénalisé ; un rendu après 48h ne sera pas pris en compte et l'étudiant.e sera considéré comme défaillant.e (voir guide des études).

Les fichiers doivent être remis sous format .pdf et respecter la nomenclature suivante :
NOM_PRENOM_UE.pdf (exemple pour l'UE1 : BOTELLA_MARION_UE1.pdf)

Tous les devoirs sont uniques. Veillez à ce que chacun ait son originalité. En effet, réutiliser les mêmes éléments dans plusieurs de vos devoirs constitue de l'auto-plagiat et serait sanctionné (voir section « charte anti-plagiat » du guide des études).

UE1 : BASES THEORIQUES DE LA CREATION ARTISTIQUE

RESPONSABLE DE L'UE (18h CM) : **Marion Botella**

L'enseignement de l'UE1 s'attache à présenter les concepts de créativité. Dans un premier temps, le programme positionnera ce qu'est l'art thérapie. Ensuite, une distinction sera faite entre la créativité et la création. Les facteurs multivariés seront alors présentés (facteurs cognitif, conatif, émotionnels et environnementaux). Comment ceux-ci sont-ils mobilisés dans le processus créatif ?

Programme prévisionnel des cours

Intervenant	Titre
Todd Lubart	Art thérapie: c'est quoi ?
Todd Lubart	Créativité / Création
Marion Botella	Cognition et conation
Marion Botella	Emotions
Marion Botella	Processus créatif
Marion Botella	Contrôle Continu 3

MCC

Les modalités des devoirs seront précisées lors du premier cours de l'UE1 avec Marion Botella.

Format : Trois devoirs : lecture d'un article, dossier en groupe, épreuve sur table.

Sujet :

- *Premier devoir :* Individuel. Chercher un article scientifique sur la créativité et le surligner. L'article sera partagé dans une « bibliothèque » commune sur Moodle.
- *Deuxième devoir :* Par groupe de 4 étudiants de spécialités mélangées, réalisation d'un dossier collectif (2-3 pages) traitant l'un des thèmes abordés lors du cours sur la créativité.
- *Troisième devoir :* Partiel individuel (1h) portant sur une synthèse des points abordés lors du cours.

Chaque devoir compte comme 33% de la note finale.

A remettre à : Dépôt sur Moodle uniquement.

Pour le devoir 1 en groupe, un seul dépôt pour l'ensemble du groupe.

Date limite :

- *Devoir 1 :* Mercredi 4 octobre 2023 à 12h.
- *Devoir 2 :* Mercredi 8 novembre 2023 à 12h.
- *Devoir 3 :* Lors du dernier cours, soit le lundi 18 décembre 2023 (l'absence au cours entraîne une absence à l'évaluation)

UE2 : THEORIES, METHODOLOGIES ET RECHERCHES EN ART THERAPIE

RESPONSABLE DE L'UE (54h CM) : Marion Botella

ECUE 2.1 : Bases théoriques (36h CM)

2.1. L'enseignement de l'UE2.1 positionne le concept d'art thérapie de créativité et de création. Développement des concepts et des théories créés dans le cadre des arts thérapies (Arts plastiques, Drama, Danse, Musique). Présentation des différentes orientations théoriques utilisées dans les arts- thérapies : cognitive, comportementale, humaniste, psychanalytique.

Programme prévisionnel des cours

Intervenant	Titre
Silke Schauder	Histoire et définitions de l'art-thérapie
Vanda Tabery	Histoire et définitions de la musicothérapie
Sandrine Pitarque	Histoire et définitions de la drama thérapie
Florence Guérin	Histoire et définitions de la danse thérapie
Tamara Guénoun	Epistémologie
Todd Lubart	Méthodologie de la recherche
Anthony Brault	Psychanalyse en musicothérapie
Sandrine Pitarque	Différentes approches théoriques en AT
Vincenzo Puxeddu	Différentes approches de la danse thérapie
Katharina Hausammann	Symbolisations
Lise Datchet / Beatrice Fortin / Yolande Lerible	Formation bibliothèque (par spécialité)

MCC

Format : 5 pages maximum (police 12, interligne 1,5 ; format pdf)

Sujet : Choisissez un concept théorique clé qui vous a été présenté. Dans un premier temps, vous définirez ce concept précis, à partir d'un ou plusieurs supports théoriques. Puis, vous montrerez comment ce concept prend sens dans votre propre discipline en vous appuyant sur vos stages, le vécu de vos ateliers expérientiels ou encore les écrits propres à votre spécialité d'art-thérapie.

A remettre à : Aux responsables de spécialité + dépôt Moodle

Date limite : Mardi 2 janvier 2024

2.2. Présentation des indications et des outils d'évaluation en méthodologie de la recherche. L'enseignement de l'UE2.1 présente les différents outils utiles pour construire et mener une recherche en art thérapie. Le mémoire de recherche sera présenté en détail. Comment construire un guide d'entretien et analyser l'entretien ? Comment construire des questionnaires et un carnet de bord ? Comment construire une grille d'observation.

Programme prévisionnel des cours

Intervenant	Titre
Marion Botella	Entretien : guide d'entretien
Marion Botella	Entretien : analyse
Vincenzo Puxeddu	Carnet de bord
Vincenzo Puxeddu	Questionnaires
Marie Chizallet	Observation 1
Marie Chizallet	Observation 2

MCC

Format : Ecrits de 2-3 pages (Police 12, interligne 1,5) (format Word à privilégier pour que les enseignants puissent y faire des annotations s'ils le souhaitent)

Choisir deux devoirs : Vous rendrez **deux devoirs** au choix parmi les 3 méthodes présentées (entretien, observation, questionnaire). Pour cela, il faudra vous inscrire via Moodle sur deux devoirs avant le 16/09 (attention, le nombre de places par devoir est limité). Si vous n'êtes pas inscrit-e avant cette date, vous serez affecté-e aléatoirement à deux devoirs.

Chaque devoir compte comme 50% de la note finale.

Sujet :

Pour chacun des devoirs, dans une première partie (1/2-1 page), vous imaginerez une problématique, une population et des conditions pour mettre en place la méthode ciblée par le devoir (entretien, observation ou questionnaire). Dans une seconde partie (1-2 pages), vous décrierez la méthode mise en place.

Devoir Entretien :

Sujet : Vous construirez un guide d'entretien pour répondre à cette problématique. Le guide devra tout d'abord présenter l'étude aux participants puis il devra obligatoirement inclure 4 parties : 1 partie d'introduction, deux parties centrales et 1 partie de conclusion. Pour les parties centrales, 2 questions alternatives par question principale et une relance sont attendues

A remettre à : sur Moodle uniquement pour Marion Botella

Date limite : Mardi 17 octobre 2023 avant 10h

Devoir Observation :

Sujet : Vous proposerez un dispositif d'observation du public en question. Vous préciserez en quoi ce dispositif d'observation vous semble pertinent par rapport à votre problématique et quels seront les biais potentiels inhérents à cette situation d'observation précisément.

A remettre à : Moodle + envoi par mail à Marie Chizallet : marie.chizallet@u-paris.fr

Date limite : Mercredi 25 octobre 2023, avant 10h

Devoir Questionnaires/Carnets :

Sujet : Vous proposerez un questionnaire destiné à interroger la population choisie. Le devoir présentera le questionnaire, avec la consigne, les questions socio-démographiques et la mise en page. Vous préciserez en quoi ce questionnaire vous semble pertinent par rapport à votre problématique et vos hypothèses à démontrer.

A remettre à : Moodle + envoi par mail à Vincenzo Puxeddu : incagliari@gmail.com

Date limite : Lundi 11 décembre 2023, avant 10h.

UE3 : STAGE, SUPERVISION ET IDENTITE PROFESSIONNELLE 1

RESPONSABLE DE L'UE (10h CM, 18h TD) : Responsables de spécialité

Programme prévisionnel des cours

Intervenant	Titre
Rozenn Saget	Introduction au stage
Tamara Guénoun	Introduction au mémoire
Sandrine Pitarque	Art thérapie et institutions
Kévin Dez	L'identité professionnelle

ECUE 3.1 : Stage, supervision et identité professionnelle (6h CM, 18h TD)

MCC

Format : 5-8 pages (police 12, interligne 1,5) (format pdf)

Sujet : Les étudiants aborderont dans leur projet de recherche sur 5 pages :

- Leur motivation, leur souhaits et attentes concernant leur projet de recherche.
- Leur lieu de stage (le type d'institution, l'organisation et le fonctionnement).
- Le type de la population accueillie en atelier d'art-thérapie.
- Le type de media choisi.
- La problématique de recherche.
- Les hypothèses.
 - La méthodologie (modalités du recueil de données, traitement des données, etc.).
 - Le consentement éclairé des participants.
 - Les résultats attendus.
 - Les recherches bibliographiques entreprises.

Les séminaires ont pour but d'accompagner les étudiants dans l'élaboration de leur projet et de favoriser une réflexion théorico-clinique sur la complexité de la relation art-thérapique.

Références bibliographiques

- Lavarde, A. (2008). *Guide méthodologique de la recherche en psychologie*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Kapitan, L. (2010). *An introduction to art-therapy Research*. New York : Routledge.
- Schauder, S. (2009). Elaboration d'un mémoire de recherche universitaire. In Ionescu, S. et Blanchet, A. (Eds.), *Méthodologie de la recherche en psychologie clinique* (pp. 333-351). Paris : PUF.

A remettre à : par mail aux responsables de spécialité + dépôt Moodle

Date limite : Mercredi 27 Décembre 2023

ECUE 3.2 : Identité professionnelle (4h CM)

Sont abordés l'organisation des professions, les dimensions juridiques, éthiques et déontologiques dans le contexte national et européen. Puis, les répercussions de l'évolution de ces dimensions et la construction de l'identité professionnelle de l'art thérapeute sont analysés. A ce CM est associé un TD de suivi de stage (supervision) en petit groupe.

MCC

Format : Ecrit de 2-3 pages (police 12, interligne 1,5) (format pdf)

Sujet : Quelle est la place de l'art-thérapie dans l'institution qui vous accueille ?

A remettre à : Rozenn Saget + dépôt Moodle

Date limite : Mardi 2 janvier 2024

UE4 : PSYCHOPATHOLOGIE ET PRATIQUES EN ARTS THERAPIES

RESPONSABLE DE L'UE (42h CM) : Jérôme Boutinaud

L'UE propose aux étudiants une introduction aux apports fondamentaux et aux bases concernant le champ de la psychopathologie. Ces éléments s'avèrent d'autant plus fondamentaux à appréhender que les cliniciens en art thérapie se trouvent confrontés à ces problématiques multiples sur le terrain. Après avoir posé les bases d'une réflexion générale autour de la démarche diagnostique en psychopathologie (notions de symptôme, de syndrome, de sémiologie, réflexion sur l'étiologie), les principales figures cliniques seront décrites (symptômes plus ou moins isolés mais aussi les grands syndromes tels que l'autisme, les psychoses, les névroses, les états limites...). Une attention particulière sera donnée aux spécificités des enjeux psychopathologiques liés aux différents âges de la vie (enfance, adolescence, âge adulte et vieillissement). Cette UE propose aussi une série de deux cours relatifs aux éléments théorico-cliniques fondamentaux rattachés à la pensée de D.W. Winnicott. L'enseignement est assuré par plusieurs intervenants, en fonction de leurs compétences dans les différents domaines décrits.

Programme prévisionnel des cours

Intervenant	Titre
Jérôme Boutinaud	Psychopathologie de l'enfant
Anne Agüero	Psychopathologie de l'adolescent
Manuella De Luca	Psychopathologie de l'adulte
Manuella De Luca	Psychopathologie de l'adulte
Manuella De Luca	Psychopathologie de l'adulte
Benoît Verdon	Psychopathologie de la personne âgée
Christine Peiffer	Concepts Winnicottiens

MCC

Format : 4-5 pages maximum (police 12, interligne 1,5) (format pdf)

Sujet : Le contrôle continu consiste en la rédaction de trois documents, comptant chacun pour 33% de la note. L'un constitue le volet « Psychopathologie de l'enfant » (cours de Mr Boutinaud), l'autre constitue le volet « Psychopathologie de l'adolescent » (cours de Mme Agüero), le dernier constitue le volet « Psychopathologie de l'adulte » (cours de Mme De Luca).

Il s'agit pour vous de choisir dans les trois cas une pathologie ciblée (abordée en cours ou non).

Vous pouvez organiser votre écrit à partir des axes de travail suivants :

- Présentation des principaux symptômes au regard des classifications existantes ;
- Présentation des principaux mécanismes psychopathologiques;
- Présentation d'une étude de cas/vignette clinique en lien avec la pathologie abordée ;
- Discussion autour de vos intérêts/questionnements à propos de cette pathologie (possibilité de s'appuyer sur l'étude de cas/vignette) ;
- Bibliographie succincte.

A remettre à : chaque enseignant ayant assuré les CM sur chaque thématique : Jérôme Boutinaud (enfant), Anne Agüero (adolescent), et Manuela De Luca (adulte).

Document à déposer sur Moodle (espace dédié à cet effet) et à envoyer par mail à l'attention de vos enseignants.

Dates limites :

- *Devoir Psychopathologie de l'enfant (Jérôme Boutinaud)* : Vendredi 15 décembre 2023
- *Devoir Psychopathologie de l'adolescent (Anne Agüero)* : Mercredi 3 janvier 2024
- *Devoir Psychopathologie de l'adulte (Manuela De Luca)* : Vendredi 5 janvier 2024

UE5 : ATELIERS D'ARTS THERAPIES 1 : EXPERIENCE ET ANALYSE

RESPONSABLE DE L'UE (45h TD) : Florence Guérin

Cette UE présente les pratiques dans les différents domaines d'applications de l'art thérapie et se compose de deux types d'enseignements :

1. Des Ateliers de sensibilisation aux trois autres spécialités que celle choisie initialement par l'étudiant, en Tronc commun. Expériences de découverte et bilan théorique des outils spécifiques employés lors de ces ateliers.

2. Des Ateliers d'expériences, et de réflexion à partir de celles-ci, dans la spécialité choisie par l'étudiant. Il s'agit, notamment, de la présentation des pratiques de spécialité art-thérapeutiques dans ses différents domaines d'applications. Cette UE est réalisée par des arts thérapeutes intervenant dans les secteurs éducatif, social, et de santé. Elle propose une réflexion sur la différenciation des pratiques dans ces trois champs d'application.

MCC

Format : Rédaction d'un document de 3 pages maximum + présentation orale sur la base de cet écrit.

Un oral en individuel de 5 minutes, réalisé à partir de votre écrit retrace les expériences vécues pendant les ateliers de sensibilisation et les ateliers expérientiels et en synthétise les éléments fondant l'art-thérapie.

Sujet : Ce semestre, vous avez participé à des ateliers expérientiels en semaine de spécialité. Vous présentez une synthèse de ces expériences explicitant votre vécu, en focalisant sur les éléments suivants :

- L'influence du cadre
- L'enjeu des consignes
- Les processus à l'œuvre (corporel, sensitif, cognitifs...)
- L'expérience du groupe et de la groupalité

A remettre à : Enseignants de spécialisation + dépôt Moodle

Date limite :

Ecrit : Mercredi 27 décembre 2023

Oral : Sur la semaine du Lundi 15 janvier 2024

UE6 : CORPS ET ARTS THERAPIES**RESPONSABLE DE L'UE (24h CM) : Florence Guérin**

Cette Unité d'Enseignement de Tronc commun présente des connaissances sur les fondements corporels (perceptifs, psychomoteurs et biologiques) de l'expression et de la communication artistiques. Elle met en avant la place de la communication non verbale et de l'émotion en arts thérapies, la relation patient / art-thérapeute / groupe, la place du corps dans le processus créatif et ses supports, le corps et le dynamisme de la psyché dans l'expérience symbolique, les enveloppes psychiques et l'image du corps, et globalement la question « des » corps vivants, vécus, représentés, ainsi que des corps aux besoins spécifiques selon les pathologies.

Des exemples de traitement de la thématique « corps et art-thérapies » sont donnés pour chacune des 4 spécialités.

Programme prévisionnel des cours

Intervenant	Titre
Florence Guérin	Le corps dans la relation thérapeutique
Bernard Andrieu	L'émersion du corps vivant dans l'art thérapie
Géraldine Canet	Enveloppes psychiques et images du corps dans la psychose / APT
André Viana	Corps et choralité / DRT
Florence Guérin	Empathie kinesthésique et mouvement dansé
Anthony Brault	Le corps sonore / MT
Vincenzo Puxeddu	Corps, Trauma et émotions / DMT
Florence Guérin	Restitution travaux étudiants (oral)

MCC

Deux évaluations distinctes (50% ; 50%)

1. Premier devoir

Format : Dossier de 4 à 5 pages maximum (police 12, interligne 1,5) avec références bibliographiques (format pdf)

Sujet : D'après votre expérience et votre savoir dans votre spécialité d'art-thérapie, vous présenterez et justifierez différentes façons d'intégrer le corps dans les pratiques de cette spécialité.

A remettre à : Envoi par mail aux responsables de votre spécialité. Dépôt sur Moodle.

Date limite de dépôt du dossier : Lundi 27 mai 2024

2. Deuxième devoir

Format : Évaluation orale par groupes inter-spécialité : Restitution de travaux étudiants à partir des expériences de stage.

Sujet : Clinique du corps dans la relation thérapeutique

Date de l'oral : 13 mars 2024 à 13h

UE7 : ANALYSE D'UNE SITUATION CLINIQUE EN ARTS THERAPIES

RESPONSABLE DE L'UE (18h CM, 18h TD) : **Tamara Guénoun**

Cette UE propose, à partir de cas publiés ou rapportés par des arts thérapeutes confirmés, une méthodologie afin de systématiser les observations et modéliser des dynamiques. Il s'agit notamment d'articuler et de réfléchir les pratiques en fonction des référentiels théorico-cliniques. Les étudiants seront outillés d'analyser les différentes situations cliniques rencontrées sur leurs lieux de stages et dans les différentes pratiques d'art-thérapie. Le cours sera illustré par des exemples concrets. Une sensibilisation à l'anamnèse est effectuée.

Programme prévisionnel des cours

Intervenant	Titre
Anne-Marie Ergis	Patients Alzheimer
Odila Caminos	Art thérapie et addiction
Tanja Verlinden	L'image à l'œuvre
Vincent Estellon	Glenn Gould clinique et art du contrepoint
Katharina Hausammann	Sens, sensoriel et subjectivation / Intervention en psychiatrie
Yvonne François	Le musicien et le clinicien
Tamara Guénoun	Le groupe dans les arts thérapies

MCC

Format : Dossier de 3 à 5 pages maximum (police 12, interligne 1,5) (format pdf)

Sujet : Vous analyserez une étude de cas qui peut être réalisée à partir du terrain de stage ou bien à partir d'un objet de culture (lecture, littérature, film...). Il s'agira de mobiliser la méthodologie de l'étude de cas, avec une structure contexte, description et analyse. Dans la partie d'analyse, vous mettrez en relief la symptomatologie de la personne et le processus de création tel qu'il est apparu, dans une perspective globale prenant en compte l'histoire du sujet et vos biais d'observation. Les rapports entre production de l'œuvre et éléments de vie ainsi que la dimension thérapeutique de la création artistique pourront être explorés.

A remettre à : Envoi par mail aux responsables de votre spécialité. Dépôt sur Moodle.

Date limite : Jeudi 2 mai 2024

UE8 : STAGE, SUPERVISION ET RECHERCHE

RESPONSABLE DE L'UE (18h CM, 18h TD) : Responsables spécialités

Suivi du stage, et direction du mémoire Recherche ou Professionnel (méthodologie, approfondissement conceptuel, analyse des données), par spécialité.

Cette UE comprend le suivi des stages (supervision), et la direction du mémoire de recherche. La part éthique est importante dans ces suivis.

La supervision (en groupe d'étudiants) est centrée sur l'expérience de stage, et les questions transférentielles soulevées par la rencontre du stagiaire avec les usagers des ateliers d'art-thérapie en institution, ainsi qu'avec les membres des équipes qui l'accueillent. L'enjeu est de permettre de partager cette expérience, et de réfléchir en groupe aux situations rencontrées, afin de les envisager avec une certaine distanciation.

Les séminaires de suivi du mémoire de recherche ont pour but d'accompagner les étudiants dans l'élaboration de leur projet, tant du point de vue du contenu (objectifs, méthodologie) que du point de vue formel (respect du plan et des normes de présentation et de citation). L'enjeu est de favoriser leur réflexion théorico-clinique sur la complexité de la relation art-thérapie.

Programme prévisionnel des cours

Intervenant	Titre
Anthony Brault	Psychanalyse en MTH 2
Dominique Sens	Théories psychanalytique du groupe
Dominique Sens	Ethique et Déontologie
Odila Caminos	DT anglosaxonne

MCC

ECUE 8.1 : Recherche

PARTIE MEMOIRE

Format : Mémoire 40-60 pages (impression en recto, police 12, interlignage 1,5) + annexes éventuelles.

+une page développant l'intérêt de la supervision de stage en arts thérapies.

Pour la soutenance: 10 min maximum d'exposé + 10 min de discussion de la part votre directeur.trice + 10 min de discussion de la part de l'assesseur. Le contenu de la soutenance portera sur :

1. Motivation du choix de votre thème de recherche
2. Bref rappel de la revue de la littérature & de vos problématique, hypothèses et méthodologie
3. Présentation de vos résultats (description, analyse, interprétation).
4. Réflexion sur les apports de votre recherche
5. Mise en perspective (critiques, biais, progrès attendus, projets)

A remettre à :

Musicothérapie : Envoi par mail aux responsables de votre spécialité + dépôt Moodle

Dramathérapie : Envoi par mail aux responsables de votre spécialité + dépôt Moodle

Danse-mouvement thérapie : sur Moodle uniquement

Arts plastiques thérapie : Envoi par mail aux responsables de votre spécialité + dépôt Moodle

Date limite : Mardi 21 mai 2024

Date soutenance : semaine du 10 Juin 2024

Le mémoire de recherche compte pour 2/3 de la note finale de l'UE8

ECUE 8.2 : Stage et supervision

PARTIE RAPPORT DE STAGE

Format : Mémoire 20 pages maximum

Une partie sur la description de l'institution, les enjeux et la place de l'art-thérapie

Une seconde partie sur l'analyse clinique au travers de vignettes cliniques et le feedback

+ attestation de fin de stage et l'évaluation par le tuteur (même si le stage n'est pas totalement fini) doivent être ajoutées au rapport de stage.

A remettre à : Rozenn Saget + dépôt Moodle

Date limite : Lundi 13 mai 2024

Le rapport de stage compte pour 1/3 de la note finale de l'UE8

UE9 : PUBLICS ET INSTITUTIONS 1

RESPONSABLE DE L'UE (18h CM, 18h TD) : **Vincenzo Puxeddu**

Les intervenants des différentes spécialités présentent les objectifs art-thérapeutiques et les adaptations méthodologiques et professionnelles nécessaires à l'approche des différents publics, dans les secteurs de l'éducatif, du social et de la santé : à tous les âges de la vie, selon les difficultés spécifiques des usagers (handicaps ou problématiques sensoriels, moteurs, psychiques, sociaux), à partir de la spécialisation de l'art-thérapeute intervenant. Des exemples cliniques sont présentés en relation aux problématiques et dispositifs exposés.

La dimension groupale est abordée, dans le rapport entre l'individu, le groupe art-thérapeutique et l'institution. La place de l'art-thérapie et de l'art-thérapeute est également réfléchi, dans son articulation avec les différents acteurs du soin ou de l'accompagnement en institutions.

Programme prévisionnel des cours

Intervenant	Titre
Anne-Marie Ergis	Alzheimer
Julie Lamoine	DMT socioculturelle
Katharina Hausammann	Violence et médiation
Kévin Clayes Dez	Aidants naturels
Paula Martinez	Public et cadre
Paula Martinez	DMT et comportements alimentaires
Sandrine Pitarque	DRT Autisme
Sandrine Pitarque	DRT adolescence

MCC

Format : Projet de 5 pages maximum avec références bibliographiques (format pdf)

Sujet : A partir des éléments pertinents extraits de vos ateliers expérimentiels du premier semestre et de votre propre pratique artistique, vous élaborez un projet d'intervention en art-thérapie adapté au public rencontré sur votre lieu de stage, et argumenté du point de vue théorico-clinique.

A remettre à : Envoi par mail aux responsables de votre spécialité + dépôt Moodle

Date limite : Lundi 27 mai 2024

UE10 : UE LIBRE OU UE RECHERCHE

RESPONSABLE DE L'UE (24h CM) : **Marion Botella**

Principes de l'UE10

Dans cette UE, l'étudiant·e choisit de suivre soit l'UE Libre, soit l'UE Recherche.

Déroulement :

1. **Inscription pédagogique** : avant le 31/10, envoyer un mail à Gaëlle Gatsono et Marion Botella pour indiquer si vous souhaitez suivre l'UE10 Libre ou Recherche. Votre gestionnaire scolarité procédera alors à votre inscription pédagogique.
2. **Validation du contenu** de l'option : avant le 15/12, envoyer le devoir 1 par mail à Marion Botella pour valider votre choix (voir plus bas le détail du contenu selon l'UE10 Libre ou Recherche) + dépôt Moodle.
3. **Evaluation de l'UE10** : devoir 2 à déposer sur Moodle.

UE10 LIBRE

Libre : L'étudiant·e peut choisir un séminaire, une conférence, un MOOC, ou une UE dans les offres d'Université Paris Cité ou de l'Université Picardie Jules Verne ou d'une autre université, aussi bien au premier semestre qu'au second semestre. Le volume horaire doit être de 24h minimum. Attention car le nombre de place est limité dans de nombreux cours et que ne pourrez suivre que des CM. Vous n'êtes pas autorisés à suivre des TD.

Les brochures de l'Institut de Psychologie sont disponibles à cette adresse : <https://psychologie.u-paris.fr/vie-etudiante-scolaire/guide-des-etudes-et-brochures/>

Les brochures de l'Université de Picardie Jules Vernes sont disponibles ici : <https://www.u-picardie.fr/ufr/arts/nos-formations/>

Pour les séminaires, les conférences, MOOC, des propositions seront faites au fil de l'eau sur Moodle et l'étudiant·e peut chercher par lui-même ce qui lui correspond.

L'UE Libre devra venir compléter le profil initial de l'étudiant·e. Si l'étudiant·e vient d'une formation artistique, il devra privilégier une UE Libre en rapport avec la psychologie. Inversement, si l'étudiant·e vient d'une formation en psychologie ou santé, il devra privilégier une UE Libre en rapport avec sa spécialité artistique. Le choix de ce séminaire ou cours devra être en relation avec son projet professionnel et en accord avec la responsable de l'UE.

Vous devrez préciser lors du devoir 1 (voir détails plus bas), vos motivations à suivre ce cours. Ce devoir devra être envoyé au moins 15 jours AVANT le cours/colloque choisi. Après votre devoir 1 et validation, vous pourrez alors prendre contact avec le responsable du cours ou de la formation que vous souhaitez suivre. Aucune prise de contact avec les enseignants avant validation de votre projet ne sera tolérée. Les demandes de validation de cours/séminaires après qu'ils aient eu lieu seront systématiquement rejetées.

Pour les cours ayant lieu à l'Institut de Psychologie, la scolarité regroupera les demandes et prendra contact avec les enseignants. **Aucune inscription pour les cours du second semestre à l'Institut ne pourra avoir lieu après le 15 décembre.**

Si l'étudiant·e choisit de suivre une conférence ou formation payante, les frais seront à sa charge.

L'étudiant·e devra faire attester sa présence aux cours suivis et ainsi justifier d'au moins 24h de présence. Cette attestation doit impérativement être fournie en même temps que le devoir

2. Vous devez donc vous assurer d'avoir fini les cours et d'obtenir cette attestation avant la date limite du devoir 2. Attention car certains MOOC ne délivrent pas d'attestation afin fin juin.

Attention, les étudiants inscrits en UE10 Libre peuvent assister aux cours de l'UE10 Recherche s'ils le souhaitent mais aucun cours de l'UE10 Recherche ne sera être pris en compte pour valider l'UE10 Libre.

MCC

Format : Ecrits de 1-2 pages (police 12, interligne 1,5) (format Word ou pdf)

Sujet :

- *Devoir 1* : Ce devoir vise à valider le contenu des cours, séminaires, colloques que vous souhaitez suivre. Vous exposerez brièvement votre parcours initial, puis vos motivations pour choisir ce cours ou cette conférence par rapport à votre formation initiale et à votre projet professionnel. Vous préciserez la nature du cours (colloque, séminaire, formation) suivi et sa durée. 1 page max pour ce dossier.
Attention, il s'agit d'un devoir noté. Un mail seul ne suffit pas. Le devoir doit être joint au mail.
- *Devoir 2* : Vous décrirez brièvement le.s séminaire.s (cours ou colloque) auquel vous avez assisté pour l'UE10, et vous analyserez en quoi il a contribué à votre formation d'art-thérapeute et à votre réflexion sur ce métier. 2 pages max pour ce dossier. Si vous avez suivi plusieurs cours, vous rendez un seul devoir qui prend en compte les différents cours suivis pour l'UE10.
Annexe : Vous devrez joindre les justificatifs de présence attestant que vous avez suivi au moins 24h.
➔ Vous déposerez deux fichiers sur moodle : votre devoir + l'annexe incluant l'ensemble des justificatifs.

Chaque devoir compte comme 50% de la note finale.

A remettre à :

- *Devoir 1* : dépôt Moodle + envoi par mail à Marion Botella : marion.botella@u-paris.fr
- *Devoir 2* : dépôt Moodle uniquement pour Marion Botella

Date limite :

- *Devoir 1* : Ce devoir est à envoyer au plus tôt pour expliquer vos motivations à vous inscrire dans un cours, séminaire, colloque, etc. Suite à ce devoir, votre inscription sera ou non validée. Prévoir un délai de 15 jours pour avoir une validation de vos choix.
Le devoir doit être envoyé avant le Vendredi 15 décembre 2023, 12h.
- *Devoir 2* : Vendredi 3 mai 2024, 12h.
Si un cours/colloque devait se finir après cette date, il est possible, à titre exceptionnel de rendre votre justificatif jusqu'au 10 juin si le cours/colloque couvre moins de 10h. Dans ce cas, le devoir devra être réalisé sur les 14h effectuées.

UE10 RECHERCHE

Recherche : Cette UE propose une approche des recherches actuelles en art-thérapie en reprenant les bases historiques et théorico-cliniques. Plusieurs dispositifs de recherche, méthodes et épistémologies sont présentés en vue de répondre à trois questions clé :

- Comment les processus de la création artistique peuvent-ils être modélisés en art-thérapie ?
- Comment les modèles existants de la créativité sont-ils mobilisés dans la recherche actuelle ?
- Comment sont déterminées les indications et l'efficacité des arts-thérapies ?

Le cours sera illustré par des exemples concrets de recherches. Une sensibilisation à la recherche internationale est effectuée. Il s'agit notamment d'articuler et de réfléchir les pratiques de recherche en fonction des médias, de la population, du cadre institutionnel.

Les cours de l'UE10 – Recherche sont directement intégrés aux plannings du Master.

Programme prévisionnel des cours UE10 Recherche

Intervenant	Titre
Bernard Andrieu	Corps vivant, corps vécu
Catherine Stoessel	Emotion esthétique
Florence Guérin	Panorama des recherches actuelles en DMT
Macarena Paz	Compétences psychosociales
Marion Botella	Le processus créatif
Silke Schauder	Modèles de recherche en AT
Todd Lubart	Arts thérapie et COVID

MCC

Format : Ecrits de 1-2 pages (police 12, interligne 1,5) (format pdf)

Sujet :

- *Devoir 1* : Vous exposerez en 1 page max vos motivations pour suivre cette option recherche et expliquerez en quoi elle est liée à votre projet professionnel.
- *Devoir 2* : Vous analyserez en quoi ces cours ont contribué à votre formation d'art-thérapeute, à votre réflexion sur la place de la recherche en arts thérapie et à votre projet professionnel. 2 pages max pour ce dossier.

A remettre à :

- *Devoir 1* : dépôt Moodle + envoi par mail à Marion Botella : marion.botella@u-paris.fr
- *Devoir 2* : dépôt Moodle uniquement pour Marion Botella

Date limite :

- *Devoir 1* : Vendredi 15 décembre, 12h. Il s'agit d'une date limite. Ce devoir est à envoyer au plus tôt pour expliquer vos motivations à vous inscrire dans cette UE Recherche qui débutera au deuxième semestre. Suite à ce devoir, votre inscription sera ou non validée.
- *Devoir 2* : Vendredi 3 mai 2024, avant 12h.

STAGES PRA TIQUES EN MASTER M1

Les stages de première année sont d'une durée totale de 200 heures réparties dans les deux domaines d'application.

Objectifs : Connaissance de l'institution et participation à un atelier à médiation de sa discipline et compréhension de l'art-thérapie

- Découvrir un domaine en psychiatrie ou en psychopédagogie
- Comprendre et vous interroger sur le fonctionnement, les enjeux et les difficultés sous-jacentes de l'institution
- Repérer les éléments qui régissent l'institution :
 - Types de métiers, fonctions et rôles
 - Relations interpersonnelles dans l'équipe (réunions, transmission d'informations)
 - Règles, organisation (intra et extra, réseaux) et financements de l'institution
 - Publics concernés : Types de pathologies ou de difficultés
 - Prises en charge proposées (accueil et suivis) et objectifs visés par le service
- Si mise en place d'un atelier d'arts-thérapies :
 - Fonctionnement de(s) l'atelier(s) d'art-thérapie
 - Place et activité du stagiaire
 - Présentation d'une étude de cas, d'une séance ou d'une situation clinique ou pédagogique
 - Analyse de l'expérience de stage tant au niveau personnel que théorique

Votre rôle

Connaître l'institution :

- Fonctionnement, règles (règlement intérieur, ...), professionnels, publics accueillis, prises en charge proposées
- Interroger les professionnels pour aller au-delà de vos propres observations et avoir l'éclairage de personnes expérimentées afin d'approfondir vos réflexions sur l'institution, les pathologies, les prises en charge. Ne pas hésiter à leur poser des questions sur leur métier, leur parcours, leur vision de l'institution et des patients

Réfléchir :

- Sur l'institution en elle-même, dans sa singularité ;
- Sur l'institution comme type d'établissement où vous interviendrez en tant qu'art-thérapeute lorsque vous serez diplômés
- Sur les enjeux de l'art thérapie et les processus à l'œuvre dans un atelier d'art thérapie

Assister :

- assister et participer à un atelier d'art thérapie de sa discipline (musico, danse, drama ou art plastique)
- aux réunions
- aux réunions
- aux entretiens
- aux visites
- aux interventions des différents professionnels
- échanger avec les professionnels et les patients
- connaissance des publics
- établir un contact avec les patients/personnes accueillies (observations et entretiens)
- échanger avec eux sur leur parcours (en amont et en aval de l'institution) et sur leurs difficultés

Lieux de stages

Dans le secteur clinique :

- Services de psychiatrie générale en intra-hospitalier (public adulte en priorité)
- Structures extra-hospitalières (C.M.P., C.A.T.T.P., hôpitaux de jour....)

Dans le secteur éducatif :

- Écoles spécialisées
- Centres éducatifs et/ou pédagogiques pour enfants en difficulté
- Programmes de Réussite Educative

Dans le secteur social :

- Associations d'aide aux personnes en difficultés (toxicomanie, handicaps,), centres sociaux, EHPAD

Démarche administrative pour la mise en place d'un stage :

- 1) soumission du projet de stage (lien : <https://psychologie.u-paris.fr/bureau-des-stages/>) à adresser à Mme Rozenn Saget rozenn.saget@hotmail.fr
- 2) après validation du projet de stage, l'étudiant réalise une convention de stage qu'il dépose une fois remplie au bureau des stages pour signature
- 3) le stage ne peut débuter qu'après signature de la convention par toutes les parties.

- **200 h minimum de stage obligatoire en M1,**
- 300 h minimum de stage obligatoire en M2,
- Les stages obligatoires doivent se faire pendant la période universitaire, c'est-à-dire entre septembre et juin.

Les attestations de stage :

- Chaque attestation de stage doit comporter, le nombre d'heures réalisées, l'en-tête et le cachet de l'institution et doit être signée par le psychologue référent.
- Nous vous invitons à y faire également paraître la population rencontrée ainsi que la nature de vos activités
- L'attestation de fin de stage et l'évaluation du superviseur sont à envoyer à la coordinatrice des stages Madame Rozenn Saget, aux responsables de spécialité et à la scolarité : [scol-master-creation-artistique @ psychologie.parisdescartes.fr](mailto:scol-master-creation-artistique@psychologie.parisdescartes.fr)

Les projets de stage, document disponible sur le site de l'Institut (<https://psychologie.u-paris.fr/bureau-des-stages/soumettre-votre-projet-de-stage/>), doivent être adressés, afin d'être validés, à Madame Rozenn SAGET.

Les conventions de stage doivent être signées par un des responsables de votre spécialité. Elles se font en ligne via l'ENT étudiant après validation du projet de stage. Il sera aussi demandé, une fois le stage commencé, de remplir la charte de stage et de la faire signer par le référent du lieu de stage et un enseignant (charte disponible sur le site de l'Institut : <https://shs.u-paris.fr/stages/>)

Coordonnées de la personne référente des stages au niveau du Master

Rozenn SAGET : 6 rue du Bournay – 35 400 Saint-Malo

Mail : rozenn.saget@yahoo.fr

Tél : 06.60.87.31.26.